

## Compte rendu de la séance du vendredi 12 novembre 2021

**Présents :** Monsieur Richard DE MERITENS DE VILLENEUVE, Madame Marie-Dominique ANDREU-DOUGNAC, Monsieur Xavier DENAT, Madame Katia FAUP, Madame Séverine LELEU, Monsieur Anthony BRILLOT, Monsieur Koris DARROU, Monsieur Christian DELBOSC, Madame Caroline BOTELHO, Madame Marie-Claire ROCHA, Monsieur Jean Claude ESCASSUT

**Représentés :** Monsieur Jacques SERVAT, Monsieur Richard FARAMOND, Monsieur Julien PUJOL

**Absents excusés :**

**Absents :**

**Secrétaire de la séance:** Caroline BOTELHO

### Ordre du jour:

#### Information du maire

- Approbation de la séance du conseil municipal du 05 novembre 2021
- Décision définitive du choix de l'acquéreur de la colonie du Garbet
- Décision d'achat du véhicule IVECO

#### **1 - Report de l'approbation de la séance du conseil municipal du 05 novembre 2021**

#### **2 - Décision définitive du choix de l'acquéreur de la colonie du Garbet**

Alors que le conseil municipal doit se prononcer sur le choix de l'acquéreur de la colonie du Garbet, l'intervention d'une personne évoquant la possibilité d'un conflit d'intérêt, vu la parenté existante entre certains élus et les parties intéressées par l'achat, a nécessité de reporter cette décision à un prochain conseil municipal.

#### **3 - Décision d'achat du véhicule IVECO**

Monsieur le Maire, informe que le véhicule PEUGEOT BOXER est obsolète et inutilisable par les agents techniques. Que l'achat d'un nouveau véhicule est indispensable. L'achat d'un véhicule type camion benne serait plus adapté et faciliterait le travail des agents municipaux. Le devis établi pour un camion benne de marque IVECO s'élève à 39 600 Euros T.T.C. et la reprise du Peugeot Boxer est de 3 000 Euros T.T.C. Il faut rajouter en sus le prix de la carte grise.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité des membres présents et représentés, d'acquérir le véhicule type camion benne et autorise le maire à signer toutes les pièces comptables se rapportant à ce dossier.

**La séance est levée à 21heures.**

Le Maire  
Richard  
de MERITENS de VILLENEUVE

